

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 5 novembre 2008 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la Présidence de son Excellence Amadou Toumani TOURE, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a pris les décisions suivantes :

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :

Le Conseil des Ministres a adopté les projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de financement additionnel du Projet Energie Domestique et Accès Universel, signé à Bamako le 3 octobre 2008, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (AID).

Par le présent accord, l'Association Internationale de Développement octroie à notre pays un crédit d'un montant de 21 millions 600 mille Droits de Tirages Spéciaux, soit 15 milliards 426 millions de FCFA environ.

Ce prêt constitue le complément de la contribution de l'Association Internationale de Développement au financement du Projet Energie Domestique et Accès Universel qui vise notamment à accroître l'accès des ménages, des petites et moyennes entreprises, des centres de santé et des écoles des zones rurales et périurbaines à l'énergie, à promouvoir la gestion communautaire des zones forestières en vue d'assurer une gestion durable des ressources en bois et protéger le couvert végétal.

Le projet comprend l'intensification des projets d'électrification rurale et d'établissement de plates-formes multifonctionnelles, la consolidation des plans de gestion des forêts, l'accroissement de l'usage des foyers améliorés et des lampes de basse consommation.

AU TITRE DU MINISTERE DES FINANCES :

Le Conseil des Ministres a adopté :

1°) Deux projets de décret portant approbation des marchés relatifs aux travaux de renforcement et d'élargissement de la route Bougouni-Sikasso.

La réalisation des travaux de renforcement et d'élargissement de la route Bougouni-Sikasso se situe dans le cadre de la stratégie communautaire de développement des infrastructures routières des Etats membres de l'UEMOA et vise à améliorer les conditions de circulation et de transport sur les voies reliant les Etats.

Pour l'exécution des travaux, il a été procédé à la passation de deux marchés.

Le premier marché porte sur l'exécution des travaux de renforcement et d'élargissement du tronçon Bougouni-Koulé d'une longueur de 57,3 km.

Il est attribué, sur appel d'offres international, à l'Entreprise CGC pour un montant de 6 milliards 386 millions de FCFA environ et un délai d'exécution de 18 mois.

Son financement est assuré par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur de 97,18 % et par le budget national pour 2,82 %.

Le second marché est relatif à l'exécution des travaux de renforcement et d'élargissement du tronçon Koulé-Sikasso d'une longueur de 151,3 km.

Il est attribué, sur appel d'offres international, à l'Entreprise CGC pour un montant de 14 milliards 924 millions de FCFA environ et un délai d'exécution de 24 mois.

Son financement est assuré par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 66,44 % et par le budget national pour 33,56 %.

2°) Un projet de décret portant approbation du marché relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction du Corridor Bamako-Dakar par le Sud, tronçons Sékokoto-Bafing y compris le contournement de la ville de Kita et Bafing-Falémé.

La construction du Corridor Bamako-Dakar par le Sud est une composante du projet de renforcement de l'intégration sous-régionale et de la politique de désenclavement intérieur et extérieur de notre pays à travers le développement des infrastructures routières.

Le présent marché conclu dans le cadre de la réalisation de ce projet, porte sur le contrôle et la surveillance des travaux de construction des tronçons Sékokoto-Bafing y compris le contournement de la ville de Kita d'une longueur de 73 km et Bafing-Falémé d'une longueur de 156 km.

Le marché est attribué, après appel d'offres, au Groupement de Bureaux AIC PROGETTI S.P.A / CIRA-SARL pour un montant de 1 milliard 620 millions de FCFA environ et un délai d'exécution de 24 mois.

Le financement est assuré par la Banque Africaine de Développement à hauteur de 75,10 %, la Banque Ouest Africaine de Développement à hauteur de 13,02 % et le Budget National pour 11,88 %.

3°) Deux projets de décrets portant approbation de deux marchés relatifs à la fourniture et à la distribution de manuels scolaires.

Les manuels scolaires et le matériel didactique sont des outils essentiels dans la transmission et l'acquisition des savoirs. C'est pourquoi la politique nationale définie dans ce domaine s'est fixée pour objectif de doter chaque élève de l'enseignement fondamental de manuels dans les disciplines de base.

Les présents marchés sont conclus dans ce cadre.

Le premier marché porte sur la fourniture et la distribution de manuels scolaires de technologie, de mathématiques et de sciences en français et en bamanakan et de manuels de français, soit au total 400.919 ouvrages.

Il est attribué aux éditions IMPRIM COLOR pour un montant de 2 milliards 951 millions de francs CFA environ et un délai de livraison de 90 jours.

Le second marché a pour objet la fourniture et la distribution de 545.308 manuels scolaires sur le VIH-SIDA et l'éducation environnementale.

Il est attribué à l'Agence Malienne d'Édition et de Communication (AMECOM) pour un montant de 2 milliards 277 millions de FCFA environ et un délai de livraison de 90 jours.

Ces deux marchés sont financés par le Budget National.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES :

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :

Ambassadeur du Mali auprès du Burkina Faso et de la République du Niger avec résidence à Ouagadougou :

- Général Seydou TRAORE ;

Ambassadeur du Mali auprès des Républiques du Sénégal, de Gambie, du Cap-Vert et de la Guinée Bissau avec résidence à Dakar :

- Madame BA Hawa KEITA, Professeur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'EAU :

Directeur Général du Laboratoire National des Eaux :

- Monsieur Almoustapha FOFANA, Ingénieur de l'Industrie et des Mines.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS :

Secrétaire Général du Conseil Malien des Chargeurs :

- Monsieur Makan Fily DABO, Ingénieur des Sciences Appliquées.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS ECRITES :**AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :**

Le Conseil des Ministres a examiné une communication relative aux conclusions de la 6^{ème} session de la Grande Commission Mixte de Coopération Libyo-Malienne, tenue à Bamako les 8 et 9 mai 2008.

Cette 6^{ème} session, tenue à l'occasion de la visite de travail effectuée par le Secrétaire du Comité Populaire Général de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste s'est inscrite dans le cadre des relations privilégiées existant entre les deux pays. Elle s'est penchée sur les voies et moyens permettant de renforcer davantage les liens multiformes de coopération qu'ils ont tissés.

A l'issue des travaux, les deux parties ont pris d'importantes décisions parmi lesquelles :

- la révision du cadre juridique des investissements ;
- la relance des projets d'investissements libyens au Mali ;
- l'élargissement du champ de la coopération à d'autres secteurs ;
- la restructuration de la Grande Commission Mixte de coopération dont le niveau sera rehaussé en le situant dans un autre cadre appelé « Réunion de coopération de haut niveau des Chefs de Gouvernement Libye-Mali ».

KOULOUBA, LE 5 NOVEMBRE 2008

**LE SECRETAIRE GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

Fousseyni SAMAKE